Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC



Commentaire au 30 juin 2024

Les actions européennes ont été propulsées à des sommets historiques alors que l'expansion de l'économie se poursuivait et que le ralentissement de l'inflation renforçait la probabilité d'une baisse des coûts d'emprunt durant le reste de l'année. Bien que les données économiques se soient avérées robustes en Europe, les actions de la région ont affiché des rendements inférieurs à celles des États-Unis et des marchés émergents.

L'inflation a baissé en Europe pendant la période et approchait en juin du niveau cible de 2 % fixé par la Banque d'Angleterre (BdA) et la Banque centrale européenne (BCE). Toutefois, la forte croissance des salaires et les chiffres économiques permettent de penser qu'une baisse du taux d'intérêt de référence de la BCE en juin – la première depuis cinq ans – pourrait être la dernière tant que la banque centrale n'a pas acquis la conviction que l'inflation peut rester contenue dans le contexte économique actuel. La BdA a remis à plus tard ses baisses de taux d'intérêt, car l'inflation et les hausses salariales au Royaume-Uni sont demeurées préoccupantes pour la banque centrale.

Le succès des partis politiques extrêmes aux élections au Parlement européen de début juin a eu des répercussions défavorables sur le marché boursier français. En mai, le premier ministre britannique Rishi Sunak a appelé les électeurs aux urnes en espérant limiter les pertes que son parti, le parti conservateur du Royaume-Uni, subira fort probablement.

La politique menée depuis près de deux décennies par la Banque du Japon (BdJ) pour lutter contre la déflation chronique au moyen de taux d'intérêt négatifs a pris fin en mars, lorsque la banque centrale a relevé son taux d'intérêt de référence pour la première fois depuis 2007. À cette occasion, la BdJ a relevé son taux à court terme de -0,1 % à une fourchette de 0 % à 0,1 %. La faiblesse persistante du yen s'explique en partie par le scepticisme des investisseurs, qui ne s'attendent guère à voir les taux d'intérêt monter beaucoup plus.

Même si les données économiques européennes continuent de se redresser dans les secteurs manufacturier et des services, la politique pourrait freiner cet élan. Qui plus est, la croissance des salaires et la solidité des chiffres économiques impliquent qu'il est peu probable de voir la BCE ou la BdA réduire leurs taux d'intérêt aussi rapidement qu'on l'espérait en début d'année.

La politique monétaire japonaise, même avec le récent relèvement des taux d'intérêt, demeure très favorable à la croissance économique. Le gestionnaire de portefeuille s'attend à une croissance de 0,5 % de l'économie du Japon en 2024 et voit la consommation se raffermir au second semestre, soutenue par la croissance des salaires. Les dépenses d'investissement dans des domaines comme la numérisation, la décarbonation et la robotique, pour pallier les pénuries de main-d'œuvre, devraient également, selon lui, dynamiser l'économie.

Le présent document a été préparé par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) aux fins d'information uniquement à la date indiquée. L'analyse des titres qui y figure ne constitue aucunement une recommandation d'achat ou de vente d'un titre particulier et peut être modifiée. Ce document n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir de l'information à jour, exacte et fiable, et croit qu'elle l'est lorsqu'elle est communiquée. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Les taux d'intérêt, les conditions des marchés, la réglementation fiscale et d'autres facteurs de placement changent rapidement, ce qui peut avoir une incidence importante sur l'analyse qui se trouve dans ce document. Nous vous invitons à consulter votre conseiller avant de prendre des décisions fondées sur les renseignements qui y figurent. Les opinions présentées ici correspondent à notre jugement aux dates indiquées et peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées en toute bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale. Les informations obtenues de tiers sont jugées fiables, mais RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de tout dommage, perte, erreur ou omission. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Veuillez consulter votre conseiller et lire le prospectus ou le document Aperçu du fonds avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont ni garantis ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou tout autre fonds public d'assurance-dépôts. La valeur des parts des fonds communs de placement fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative unitaire fixe ou que le plein montant de vos placements dans ces fonds vous sera retourné. Les rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Les fonds RBC, les portefeuilles privés RBC, les fonds alternatifs RBC et les fonds PH&N sont offerts par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) et distribués par des courtiers autorisés au Canada.

Ce document peut contenir des énoncés prospectifs à propos d'un fonds ou de facteurs économiques généraux qui ne garantissent nullement le rendement futur. Ces énoncés comportant des incertitudes et des risques inhérents, il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale.

